

Service de Santé au Travail des Landes

S.S.T.L.

140 avenue Camille Claudel - BP 325
40282 SAINT PIERRE DU MONT cedex
☎05 58 05 76 40

4 rue des Frênes - BP 92
40102 DAX Cedex
☎05 58 56 01 00

31 passage du petit Sellier
40600 BISCARROSSE
☎05 58 78 12 60

51-61 avenue Jean Lartigau - BP 28
40130 CAPBRETON
☎05 58 70 01 30

WOODZ
TRAVAIL

Marie Pierre Laforie
Animatrice de prévention

Tel :05 81 33 01 32
06 78 00 28 05
Fax :05 81 33 80 02
Courrier élec :
mp.laforie@sstlandes.com

Les T.M.S.

Troubles Musculo-Squelettiques

Brochure téléchargeable sur le site
www.sante-travail40.com

Les troubles musculo squelettiques (TMS) affectent les muscles, tendons, nerfs et ligaments plus particulièrement des membres supérieurs et dos. A long terme, ce sont des pathologies handicapantes .

Les TMS sont multi factoriels mais ont essentiellement pour origine :

- Des gestes répétitifs
- Des postures prolongées et extrêmes
- Une organisation du travail inadaptée
- Des situations de stress

Comment se manifestent - ils chez le salarié ?

- « je me réveille la nuit avec des fourmis dans les mains »
- « je ne peux plus me servir d'un tournevis »
- « mon verre m'échappe »

Et du côté de l'entreprise ?

- Coût économique
- Désorganisation et baisse de la qualité



Comment prévenir de manière efficace les TMS ?

En créant des groupes de travail :

- analyse fine de l'activité de l'opérateur
- recherche des facteurs de risques et de leurs déterminants
- maîtrise du risque par la transformation des situations de travail

La prévention des TMS repose sur 3 principes fondamentaux :

- Son caractère global
- La participation des acteurs de l'entreprise à tous les niveaux hiérarchiques, fonctionnel, et structurel
- L'interdisciplinarité associant les connaissances et compétences des différents acteurs